

République Démocratique Du Congo

MINISTERE DES FINANCES

Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances

Publiques

COREF

Projet d'amélioration du recouvrement des recettes et de la gestion des dépenses en

RDC

« ENCORE »



**TERMES DE REFERENCE RELATIFS A L'APPUI LOGISTIQUE
POUR LA PRODUCTION DU RAPPORT EMAPE, FILIERE
DIAMANT,
EXERCICES 2023 & 2024**

Juin 2025

I. CONDITIONS GENERALES

- ✓ Période : juillet – décembre 2025
- ✓ Durée : 6 mois
- ✓ Lieux : Mbuji mayi (Kasaï Oriental), Kananga (Kasaï Central), Tshikapa (Kasaï) et Kenge (Kwango)
- ✓ Financement : Projet ENCORE/IDA

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a mis en œuvre le Projet d'amélioration du recouvrement des recettes et de la gestion des dépenses, Projet ENCORE en sigle, financé par l'IDA/Banque Mondiale, pour cinq ans, sous la direction/tutelle du Ministère des Finances afin d'accroître les recettes et d'améliorer la gestion des dépenses au niveau central et des provinces sélectionnées, et à plus long terme, de renforcer la résilience et d'améliorer la fourniture de services publics, à l'appui de la stratégie de reconstruction du Gouvernement.

Pour la gestion de cet ambitieux projet qui met les réformes au cœur de la gestion des finances publiques en RDC, le Gouvernement a confié au Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques « **COREF** », dont la mission est d'impulser, de coordonner, d'animer et d'accompagner le processus de mise en œuvre de la stratégie des réformes des finances publiques tant au niveau du pouvoir central que provincial et local, sa gestion fiduciaire.

Pour sa mise en œuvre, le projet est structuré en trois composantes. La première composante vise à renforcer les capacités du gouvernement central à accroître et gérer ses recettes minières, à combler les lacunes juridiques et réglementaires des systèmes identifiés afin de permettre à ce que des ressources reviennent davantage aux ministères de ligne et aux provinces. A ce sujet, la structure organisationnelle de cette composante du projet met un accent particulier sur l'amélioration du niveau de recouvrement des recettes fiscales, en l'occurrence, les revenus miniers.

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une Norme mondiale qui vise à améliorer la transparence dans la gestion des revenus tirés de l'extraction des ressources minières, gazières et pétrolières. Elle est développée et soutenue par un groupe multipartite composé des délégués du gouvernement, des entreprises extractives et des organisations de la société civile.

Pour cette raison, l'ITIE-RDC a inclus dans l'objectif 2.1 de son Plan de Travail Triennal 2024-2026 l'élargissement du périmètre de déclaration ITIE à l'artisanat minier.

Depuis la révision du Code minier en 2018, le contexte de l'exploitation du secteur minier artisanal a sensiblement évolué.

La production récente d'un premier rapport sur la filière diamant a mis à disposition non seulement d'importantes informations notamment sur le nombre de sites artisanaux et d'exploitants artisanaux

ainsi que d'autres données sur la production, les exportations et les paiements, mais a également relevé des divergences et des questions de qualité des données dans le secteur.

Au regard de la complexité du secteur de l'artisanat minier, de la spécificité de chaque filière et de l'éparpillement de l'exploitation artisanale sur l'étendue du territoire de la RDC, le Comité National de l'ITIE-RDC s'est proposé une fois de plus, en vue de rencontrer les recommandations issues du rapport précédent, de recruter un Cabinet pour élaborer, avec l'accompagnement du Secrétariat Technique, un rapport consolidé reprenant l'ensemble des informations du secteur pour les Exercices 2023 – 2024.

Pour produire ce Rapport, le Cabinet Forvis Mazars et le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC travaillent de concert.

Le rôle du Cabinet consiste à : (i) analyser les données collectées par le Secrétariat technique, (ii) rapprocher les déclarations de l'Etat et celles des opérateurs miniers, (iii) résoudre les écarts de rapprochement, (iv) rédiger les versions projet et finale du Rapport ainsi que (v) émettre une opinion indépendante sur les éléments d'évaluation de la qualité des données déclarées par les parties.

Le rôle du Secrétariat technique consiste à : (i) sensibiliser les parties déclarantes (Entités étatiques et opérateurs miniers artisanaux) sur les problématiques et les spécificités du secteur de l'EMPAE-Diamant, (ii) collecter les données du Rapport et, (iii) disséminer le rapport pour susciter un débat public sur les informations contenues dans le rapport. C'est pour réaliser ces trois tâches que ces termes de référence sont élaborés.

III. OBJECTIF GENERAL

Produire un rapport sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, filière Diamant répondant aux attentes des parties prenantes et celles du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC.

Pour ce faire, il est prévu les étapes ci-après :

1. Organiser les ateliers de sensibilisation des acteurs clés du secteur et déployer les Experts du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC dans les quatre provinces pour appuyer la collecte des données ;
2. Appui à la collecte des données pour la production du rapport de cadrage ITIE-RDC sur l'EMAPE, Filière Diamant, exercices 2023-2024 (à Mbuji mayi, Tshikapa, Kananga et Kenge) ;
3. Organiser les ateliers de dissémination du rapport.

C'est dans ce cadre que les présents termes de référence sont élaborés pour circonscrire l'étendue et les séquences de différentes missions ainsi que pour clarifier les différentes tâches dévolues aux différents intervenants.

IV. DEROULEMENT DES MISSIONS

- a) **Appui à la sensibilisation des acteurs clés l'EMAPE 2023-2024, Filière Diamant, à Mbuji mayi, Tshikapa, Kananga et Kenge, sur les problématiques, les questions spécifiques du secteur et l'appropriation des bonnes pratiques de gestion des**

**revenus issus du secteur pour consolider son intégration dans le processus ITIE.
(Code Analytique dans le PTBA 2025 – 2026 : 1.1.3.1 - 1.13)**

1) Objectifs spécifiques

- Identifier les problématiques et sensibiliser les acteurs clés de l'EMAPE sur les spécificités du secteur ;
- Implémenter les bonnes pratiques dans le cadre de la gestion des revenus du secteur ;
- Organiser des ateliers de formation sur la Norme ITIE et la déclaration à l'ITIE ;
- Collecter les données du rapport 2023 - 2024 de l'EMAPE, Filière Diamant ;
- Aider le Groupe multipartite de l'ITIE-RDC à mieux appréhender la collecte et la publication des données sur l'EMAPE dans les futurs rapports ITIE.

2) Résultats attendus

- Les problématiques sont identifiées et les acteurs concernés de l'EMAPE sensibilisés ;
- Les bonnes pratiques sont implémentées pour la gestion des revenus du secteur ;
- Les ateliers de formation sont organisés, les acteurs sont aptes à déclarer les informations attendues par l'ITIE-RDC ;
- Les informations sont collectées auprès de différentes sources et fournies au Cabinet en charge de produire le rapport.

3) Méthodologie :

Cette activité sera mise en œuvre à travers :

- L'organisation de quatre (4) ateliers **qui dureront 2 jours** dans les villes de Mbuji Mayi et Tshikapa et **3 jours** dans les villes de Kananga et Kenge ;
- Les experts du Secrétariat Technique seront déployés dans chacune des villes concernées pour la collecte de données auprès des sources d'informations.

La charge de sélectionner et d'inviter les participants incombe au Secrétariat Technique qui a aussi la responsabilité d'organiser les ateliers dans tous les aspects techniques, hormis la logistique qui sera assurée par le COREF.

Pour la réussite de cette activité, un membre de la société civile locale (Point Focal ITIE) sera chargé de contacter et sensibiliser les différentes parties prenantes à leurs adresses physiques respectives et ce, pendant trois (03) jours.

Il est donc important que le budget de chaque activité prévoie une ligne pour rémunérer les services du Point Focal ITIE qui s'occupera de l'exécution de ces tâches dans les différentes villes

La répartition des participants et le calendrier de déploiement des experts sont repris à l'**annexe I**.

b) Appui à la collecte des données pour la production du Rapport de cadrage ITIE-RDC sur l'EMAPE, Filière Diamant, Exercices 2023-2024 à Mbuji mayi, Tshikapa, Kananga et Kenge (Code Analytique dans le PTBA 2025 – 2026 : 1.1.3.1 - 1.14)

1) Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques, à terme, sont les suivants :

- Collecter les données complémentaires,
- Relire le draft de Rapport avec les parties prenantes ;
- Analyser et proposer les améliorations au projet de rapport ;
- Convenir et recueillir les améliorations pertinentes à intégrer dans le rapport.

2) Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les informations complémentaires sont collectées,
- Le projet de Rapport est amélioré ;
- Le Cabinet consultant recueille les observations, améliorations et recommandations des parties prenantes et les intègre dans le rapport ;

3) Méthodologie

Dans le cadre de cette mission, il est attendu du Secrétariat Technique de :

- Partager le draft de rapport ;
- Présenter l'économie du draft du Rapport ;
- Echanger sur le projet de rapport ;
- Convenir et synthétiser les améliorations retenues ainsi que leur intégration dans le rapport.

Pour la réussite de cette activité, un membre de la société civile locale (Point Focal ITIE) sera chargé de contacter et sensibiliser les différentes parties prenantes à leurs adresses physiques respectives et ce, pendant trois (03) jours.

Il est donc important que le budget de chaque activité prévoie une ligne pour rémunérer les services du Point Focal ITIE qui s'occupera de l'exécution de ces tâches dans les différentes villes.

Le calendrier de la mission se présente à l'**annexe II**.

c) Organisation des ateliers de dissémination du Rapport (Code Analytique dans le PTBA 2025 – 2026 : 1.1.3.1 - 1.18)

Cette activité a pour but d'implémenter le Rapport EMAPE Diamant, Exercice 2023- 2024, de renforcer le débat public sur la gouvernance du secteur extractif et sur l'utilisation des données ITIE.

1) Objectifs spécifiques

- Susciter le débat public sur la gouvernance de l'EMAPE ;
- Entraîner les parties prenantes à utiliser à bon escient les informations contenues dans le Rapport de l'EMAPE, Filière Diamant.

2) Résultats attendus

- Le débat public sur la gouvernance de l'EMAPE est suscité ;
- Le Rapport ITIE-RDC sur l'EMAPE, Filière Diamant est disséminé auprès des parties prenantes et ces dernières sont entraînées à utiliser à bon escient les données qui y sont contenues.

3) Méthodologie

La méthodologie de travail se présente ainsi :

- Présenter l'essentiel du Rapport ITIE-RDC sur l'EMAPE, Filière Diamant, Exercices 2023 & 2024 ;
- Engager un débat sur ces présentations, entraîner les parties à l'utilisation des données du Rapport ITIE-RDC sur l'EMAPE, Filière Diamant, Exercices 2023 & 2024 et recueillir d'elles les suggestions susceptibles d'entraîner des réformes.

Pour la réussite de cette activité, un membre de la société civile locale (Point Focal ITIE) sera chargé de contacter et sensibiliser les différentes parties prenantes à leurs adresses physiques respectives et ce, pendant trois (03) jours.

Il est donc important que le budget de chaque activité prévoie une ligne pour rémunérer les services du Point Focal ITIE qui s'occupera de l'exécution de ces tâches dans les différentes villes.

En ce qui concerne la participation, ***l'ITIE-RDC encourage fortement la représentation d'au moins 30% des femmes et des communautés impactées.***

La tenue de ces ateliers nécessitera pour chaque ville, la disponibilité d'un local d'une capacité d'accueil d'au moins 60 participants, un (01) rétroprojecteur, une couverture médiatique (presse audiovisuelle et écrite), une (01) banderole et un roll up.

Kinshasa, le/...../2025

Godefroid MISENGA MILABYO
Secrétaire Exécutif